



*Cravanche*  
PROJET PÉDAGOGIQUE

*ÎLE AUX MÔMES*

*CRAVANCHE*

*2022-2023*



# **SOMMAIRE :**

## **I Définition périscolaire et extrascolaire :**

**page 3**

- 1. Accueil périscolaire
- 2. Accueil extrascolaire
- 3. Rappel inscription

## **II Présentation de la structure :**

**pages 4 à 7**

- 1. Publics accueillis et besoins
- 2. Moyens mis en œuvre
  - Humain
  - Matériel
  - Communication

## **III Fonctionnement de la structure :**

**pages 8 à 10**

- 1. Périscolaire
- 2. Mercredi et vacances
- 3. Restauration et protocole
- 4. Activités spécifiques du soir
- 5. Organisation des mercredis et des vacances
- 6. Covid

## **IV Projet Pédagogique :**

**page 11 à 13**

- Projet annuel
  - Objectifs généraux
  - Objectifs opérationnels
- Projet GIPSE

## **V Rôle de l'équipe :**

**pages 14 à 15**

- 1. Avec les différentes tranches d'âges
- 2. Critères d'accueil de qualité
  - Point de vue pédagogique
  - Point de vue des enfants
  - Point de vue des parents
  - Point de vue de l'équipe

## **VI Vivre ensemble :**

**pages 16 à 17**

- Règles de vie
- Relations parents
- Rituels

## **VII Évaluation et conclusion**

**page 17**

# I Qu'est-ce qu'un accueil périscolaire ou extrascolaire ?

## 1. Accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire est un accueil collectif éducatif situé à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant (temps scolaire, vie familiale) ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires aux heures qui précèdent et suivent la classe.

L'accueil durant le temps méridien constitue un temps éducatif et de repos entre deux temps de travail (journées de classe).

Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants qui bénéficient de la restauration. Il associe des aspects éducatifs durant le repas ainsi que des temps d'animation structurées et adaptées au public, avant et après le repas.

Il en est de même pour le temps après l'école et les mercredis.

L'organisation d'activités est issue de la réflexion conduite par l'organisateur dans le cadre d'un Projet Éducatif Territorial dont la mise en œuvre a également fait l'objet d'une préparation de la part de l'équipe d'animation.

## 2. Accueil extrascolaire :

Les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires. L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a pour vocation d'être un lieu de vie où alternent différents temps (jeux, débats, restauration, détente...). Il propose des activités sportives, manuelles et artistiques ainsi que des sorties extérieures.

L'équipe d'animation, après concertation, propose en accord avec le projet pédagogique de l'accueil, différents thèmes axés sur des activités permettant l'éveil, l'imagination et le développement des enfants au travers d'activités et de jeux collectifs.

Chaque enfant peut repartir avec ses réalisations. Cependant, les animations proposées ne sont pas toujours soumises à des productions.

Les activités permettent aux enfants de participer activement, de partager leur savoir faire avec les autres et d'être à l'écoute de chacun.

Les sorties sont bénéfiques aux enfants et leur feront découvrir de nouveaux espaces de jeux pour de nouvelles activités basées par exemple sur le sport.

## 3. Rappel inscription :

Les inscriptions doivent être réalisées obligatoirement à la Mairie de CRAVANCHE.

Les enfants peuvent être inscrits à l'année ou ponctuellement. Les inscriptions ne sont pas prorogées automatiquement d'année en année, elles doivent être renouvelées chaque année en juin.

**Les enseignants ne font pas partie du service Enfance et Jeunesse : tout document ou information relative au SEJ doit impérativement être remis en Mairie.**

## II Présentation de la structure :

Le centre de loisirs appelé L'Île aux Mômes est géré par la Mairie. Il est ouvert toute l'année sauf les 3 premières semaines d'août et 2 semaines aux vacances de Noël. Le reste du temps, il fonctionne tous les jours, du lundi au vendredi, y compris lors des vacances scolaires.

L'Île aux Mômes se situe au centre du village dans les mêmes bâtiments que l'école. Les locaux ont été refaits récemment, ils sont fonctionnels, lumineux et restent des endroits agréables.

L'accueil de loisirs est ouvert principalement aux enfants de la commune et selon les places disponibles, les enfants des communes avoisinantes peuvent y être accueillis.

- ◆ Le bâtiment de l'Île aux Mômes comporte :
  - 2 salles d'activités distinctes ;Chaque salle est équipée de tables et de chaises adaptées à l'âge des enfants. On dispose de matériel et de mobilier de rangement, ainsi que des jeux de construction, de réflexion, des feutres, de la peinture, des coloriages, des petites voitures et leur garage et de la dînette pour le côté cuisine.  
Les salles sont équipées d'un lavabo pour nettoyer le matériel et se laver les mains.
  - Un hall où se trouvent les porte-manteaux et les casiers de rangement.
  - Un WC enfant et un pour l'équipe d'animation.
  - 2 sas de sortie de secours.
- ◆ La cour de l'école maternelle  
Lieu clos avec un petit espace vert. Elle est munie d'un jeu pour les petits avec toboggan.
- ◆ La cour de l'école élémentaire  
Cour entourée et fermée, peu ombragée, entièrement bitumée.
- ◆ La salle de motricité dans l'école maternelle  
Équipée de tapis de gymnastique et de nombreux éléments mousse afin de faire des parcours ludiques pour les séances « sportives ».
- ◆ Un préau fermé avec des paniers de basket.
- ◆ Un bâtiment comprenant :
  - un bureau de Direction ;
  - une salle d'activité pour les enfants de plus de 6 ans. On dispose de matériel et de mobilier de rangement, ainsi que des jeux de société, de réflexion, des feutres, de la peinture, des coloriages, des livres, un baby-foot ;
  - une salle informatique ;
  - une médiathèque.
  - des sanitaires avec lavabo
- ◆ Un City Parc comprenant :
  - foot
  - volley
  - tennis
  - basket
  - pétanque
  - piste d'athlétisme
  - structures de jeux et balançoires
- ◆ Une salle de restauration
- ◆ Une salle communale « la Cravanchoise » possédant du matériel sportif

### 1. Public accueilli et ses besoins :

Enfants scolarisés à l'école publique de Cravanche

**L'école primaire accueille 203 enfants répartis sur 9 classes (3 maternelles et 6 élémentaires)**

Les enfants se connaissent tous pour la plupart. Ils fréquentent souvent le même établissement scolaire, club sportif, ou habitent le même quartier.

La majorité qui fréquente le centre est constituée d'habituels, ils viennent au restaurant scolaire, en accueil du soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge et chaque groupe fonctionne sur un rythme différent.

- Durant le périscolaire il y a 2 groupes : Les maternelles ;  
Les élémentaires

- Durant l'extrascolaire il y a 3 groupes : Les 3/5 ans ;  
Les 6/12 ans ;  
Les + de 8 ans.

Lors des vacances scolaires, certaines activités peuvent être proposés pour des enfants plus âgés de la commune et alentours.

	Besoins et intérêts	Activités possibles
Jusqu'à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoins biologiques (alimentation, sommeil, et mouvement)</li> <li>Besoins d'affection, de sécurité et de communication</li> <li>Prise de conscience de son corps et de sa personne</li> <li>Exploration du milieu (besoin d'expérience et de manipulation)</li> <li>Curiosité du sexe opposé</li> <li>Instabilité et variation des intérêt</li> </ul>	Jeux de couleurs, de construction à base de rythmes et de manipulation Jeux de rôles, classement, puzzles Manipulation : tissu, objet roulant... Contes, histoires Chants, rondes Petits jeux n'excédant pas les 30 min d'attention
De 6 à 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir besoins jusqu'à 6ans</li> <li>Besoin de socialisation (sens de donner et du recevoir, d'échange)</li> </ul>	Activités de construction Jeux d'adresse, jeux d'échanges Activités manuelles Chants, jeux dansés, histoires Découverte du milieu, de la nature Déguisement, maquillage
De 8 à 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>La socialisation s'affirme : bande de copains, la règle</li> <li>Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre</li> <li>Début d'une séparation fille/garçons (on ne joue plus ensemble)</li> <li>Besoin de justice et d'équité</li> <li>Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet</li> <li>Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, les enseignants, les animateurs.)</li> </ul>	Début des grands jeux (jeux de pistes, jeux de l'oie, chasse au trésor) Activités sportives, baignades Jeux de construction Activités manuelles Découverte de la nature Activités d'expression
De 10 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions</li> <li>Formations des bandes</li> <li>Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux des « petits »</li> <li>Maturation, en moyenne, plus rapide chez les filles</li> <li>Besoin de compétition</li> </ul>	Grands jeux Jeux organisés en plein air Jeux sportifs, compétitifs Découverte de la nature Activités manuelles élaborées Chants, danse Lectures

Avec l'équipe, nous veillons à ce que chaque enfant ait sa place au sein du groupe. L'enfant doit se sentir en confiance afin de passer de bons moments, c'est pour cela que nous restons à leur écoute.

Il est indispensable de ponctuer les journées selon le rythme des enfants, des instants de calme (sieste, lectures de contes, dessins, se reposer et discuter...) leurs seront proposés. Les animateurs doivent veiller à ne pas presser les enfants et leur permettre de passer des journées enrichissantes et propres à leurs besoins selon leurs âges.

**Les principaux besoins des adolescents et les conséquences observées lorsque ces besoins ne sont pas satisfaits.**

	Exemples de besoins à combler chez les adolescents	Exemples de conséquences liées aux besoins non comblés
Besoin physiologique	Avoir une hygiène de vie adéquate (alimentation, sommeil, repos, exercice)	Fatigue Problèmes de santé Irritabilité Faible concentration Absentéisme scolaire
Besoin de sécurité	Avoir un espace psychologique, un refuge offrant une sécurité et un contrôle Se sentir soutenu lorsque nécessaires	Isolement Signes de stress et d'anxiété Mépris de l'autorité
Besoin d'appartenance	Avoir l'occasion d'entrer en contact avec les autres S'intégrer à un groupe Obtenir un statut social Avoir un espace pour s'exprimer de façon socialement acceptable	Exclusion par rapport aux groupes d'amis Manque de respect envers d'autres jeunes Intimidation
Besoin d'estime	Être reconnu, apprécié Sortir du lot Faire un travail utile et visible Exprimer son talent et sa compétence Varier, innover dans ses tâches et ses loisirs	Dépendance envers l'adulte et besoin constant d'approbation Peu d'initiative Discours négatif par rapport à l'école et à la vie sociale
Besoin de réalisation	S'épanouir Approfondir sa culture Se former et continuer son propre développement Être écouté et se sentir compris	Peu de projets menés à terme Faible participation à des activités Décrochage scolaire

Accueillir le handicap : L'équipe de direction et l'équipe d'animation se veulent ouvertes et disponibles afin d'accueillir tout enfant avec des besoins spécifiques. Toutefois, nous ne sommes pas forcément formés pour accueillir certaines pathologies et émettons un droit de réserve. Il serait potentiellement dangereux pour le groupe et pour lui-même, d'accueillir un enfant qui a besoin de soutien spécifique que nous ne sommes pas en mesure de satisfaire. Il est donc important pour nous de rencontrer les parents au préalable afin de discuter de la situation et de trouver une solution qui sera la mieux adaptée. Nous souhaitons recueillir les informations nécessaires pour accueillir un enfant en situation de handicap afin de lui garantir une sécurité optimale et un accueil adapté afin de garantir son épanouissement au sein du groupe.

**2. Les moyens mis en œuvre :**

- Moyens humains :

La coordinatrice : SÉVERINE MONNIER (BAFA)

Elle est garante de la mise en œuvre du projet éducatif et de la prise en charge de la coordination entre la mairie et l'équipe d'animation. Elle gère la partie administrative.

La directrice : CHLOÉ POMODORO (BPJEPS LTP)

Il a le rôle de médiateur, de référent et s'assure de la sécurité physique et moral des enfants et des animateurs. La directrice a un rôle de formation, de suivi et de validation des stagiaires. Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure. Elle travaille en coordination avec MME MONNIER.

Les animateurs :

CHARLOTTE ROUSSELLE (BAFA) Animatrice référente

MARGAUX LE CORRE (EN COURS DE BAFA)

VALÉRIE AFI (BAFA)

MANON HARTMANN (BAFA)

CAROLINE FAIVRE (CAP PETITE ENFANCE)  
MARILYN GOUDEY (BAFA)  
MOURAD ELOUADAA (BAFA)  
SADIA SAIGHI SPINELLA (SANS DIPLÔME)  
ÉMILIE CARTIER (CAP AEPE)

Autres personnes présentes : Lysiane PARENT (service de restauration), élus ponctuellement.

- Moyens matériels :

Nous disposons de matériels pédagogiques :

- pour les activités sportives, nous avons dans un local de nombreuses malles de jeux, des raquettes, ballons de toutes sortes, du nécessaire pour le cirque, des petits vélos, des trottinettes ...
- pour les jeux intérieurs, dans les différentes salles se trouvent des jeux de société, de construction, des kaplas, des légos ...
- pour les activités manuelles, nous avons peintures, crayons de toutes sortes, et tout ce qui est utile pour n'importe quel projet.

Nous travaillons aussi avec du matériel de récupération fourni principalement par les parents.

Plusieurs trousse à pharmacie composées de :

Ciseaux - Pincettes à épiler - Compresses stériles - Sparadrap - Pansements adhésifs de différentes tailles - Sérum en dose unique - Gants jetables - Petites bandes - Lingettes - Épingles à nourrice - Couvertures de survie - Antiseptiques liquide - Crèmes contre les piqûres d'insectes - Numéros de téléphone des services de secours

- Moyens de communication :

- Pour l'équipe :

Chaque fin de semaine un planning est distribué aux animateurs et des documents importants sont envoyés à chacun par mail.

- Pour les familles :

Un tableau d'affichage à l'entrée du SEJ permet aux parents d'être informés des repas du mois, des activités, des sorties, de l'encadrement...

La communication avec les familles se fait aussi par la distribution d'informations, de dossiers d'inscriptions et de planning vacances dans chaque classe élémentaire et maternelle.

Les parents qui le souhaitent peuvent aussi consulter les différents documents sur place ou sur le site internet de la mairie.

## III Fonctionnement de la structure :

### 1. Les accueils :

- ◆ **7H30/8H05** : arrivée échelonnée selon les besoins des parents avant que les enseignants prennent le relais.
- ◆ **11h45/12h15** : pour les enfants qui ne restent pas manger au restaurant scolaire, mais dont les parents travaillent et ne peuvent pas arriver à l'heure de la sortie des classes.
- ◆ **16H/18H30** : un accueil est mis en place pour tous les enfants. Chacun prend le temps de goûter. L'équipe propose des animations. Ils ont aussi le choix de leurs activités. Le départ est échelonné, les parents peuvent venir quand ils le souhaitent chercher leurs enfants.

### 2. Le mercredi et les vacances :

- ◆ **8H00/9H00** : L'équipe accueille individuellement les enfants et leurs parents. Des jeux et des livres sont à disposition de chacun. L'animateur référent fait l'appel sur un tableau. Chacun a le loisir de prendre le petit déjeuner.
- ◆ **9h00/11h30** : déroulement des activités.  
L'équipe explique aux enfants le programme de la journée et chacun se répartit par tranche d'âge et se déplace dans la salle appropriée. A la fin de l'activité le groupe participe au rangement du matériel et de la salle.
- ◆ **11h30/12h00** : départ échelonné des enfants ne mangeant pas à la restauration.
- ◆ **12h00/13h30** : pause méridienne.  
Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer dans la salle. Le temps de restauration doit permettre aux enfants de se détendre, de parler, mais il doit aussi contribuer à leur équilibre alimentaire.
- ◆ **13h30/14h30** : retour au centre.  
Un temps calme est mis en place pour les grands pendant que les petits vont à la sieste. Les enfants partis chez eux sont à nouveau accueillis. C'est un moment important qui respecte le rythme de l'enfant. L'animateur référent refait l'appel.
- ◆ **14h30/16h30** : reprise des activités.  
L'équipe finit les activités commencées le matin ou remet en place un nouveau projet.
- ◆ **16h30/17h00** : goûter.  
Passage aux toilettes pour tous les enfants et prise du goûter en profitant d'un moment d'échange.
- ◆ **17h00/18h00** : accueil des parents.  
Lors du départ de chacun, un animateur fait un retour aux parents sur la journée. Les enfants peuvent partir uniquement avec les personnes autorisées. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

### 3. Le restaurant scolaire :

- ◆ **11h45/13h20** :  
Les enfants de l'élémentaire descendent accompagnés de leur enseignant, partent en récréation, puis au signal, rentrent, passent aux toilettes et se lavent les mains avant d'être appelés pour aller s'installer dans la salle. Les enfants de la maternelle eux, sont récupérés par trois animateurs dans leur classe respective. Ils passent ensuite aux WC et se lavent les mains avant de descendre.  
Le temps de restauration doit permettre aux enfants de se détendre, de parler, mais il doit aussi contribuer à leur équilibre alimentaire.  
Les enfants de maternelles ont le temps de manger tranquillement seuls dans la salle avant que les plus grands ne rentrent après leur récréation.

#### **A/ Présentation de la restauration :**

Les repas sont élaborés et livrés en liaison froide par un traiteur agréé, « La Cuisine d'Uzel », puis les plats sont remis en température selon des modalités appropriées avant d'être servis.

Ils sont élaborés sur la base de 5 composantes choisies parmi : un hors d'œuvre ou potage, un plat protéique, un légume, 1 fromage ou une préparation lactée et un dessert.

Pour respecter les besoins nutritifs des enfants, tout repas composé de 5 composantes sera servi dans son intégralité.

Les parents qui désirent que leur(s) enfant(s) ne mange(nt) pas de viande (ou juste pas de porc) doivent le signaler lors de l'inscription sur la fiche de renseignements.

Les enfants se retrouvent au restaurant scolaire dans les locaux de l'école élémentaire à partir de midi. Les animateurs servent les enfants un par un de l'entrée au dessert. Le repas est un moment d'échange, il est nécessaire qu'il se déroule dans le calme. Chacun débarrasse son assiette à la fin du repas.

Le repas en lui-même est pensé comme un temps pédagogique. Le nombre suffisant d'encadrants permet d'être attentif à chaque enfant, de vérifier qu'il se nourrisse convenablement et de façon équilibrée, de réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Les règles d'hygiène ne sont pas oubliées (lavage des mains avant et après le repas), ainsi que l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire.

Le moment du repas correspond à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre, précédée d'un temps d'animation.

Protocole COVID si remise en place : les enfants doivent être séparés et sont obligés pour le moment de manger avec leurs camarades de classe. Les tables sont pour 6 enfants.

## **B/ Procédures :**

- Intolérance alimentaire

Des protocoles **d'accueil individualisés** (PAI) peuvent être envisagés afin de permettre un accueil raisonné des enfants présentant des allergies alimentaires, ceci dans le respect de la réglementation en vigueur.

- Procédure des activités éveil au goût

Une procédure d'hygiène est mise en place pour les différents ateliers culinaires proposés durant l'année.

## **4. Les activités spécifiques :**

- ◆ **16H/17H30** : chaque animateur selon ses expériences propose des activités spécifiques. L'enfant de plus de 6 ans s'inscrit en début de trimestre à une activité bien définie et bien encadrée. Le but est que chaque enfant ait le plaisir de connaître des activités manuelles ou sportives différentes, de les apprécier et de partir dans des clubs ou autres associations.
- ◆ Les animations seront adaptées en fonction des possibilités de concentration des enfants qui baisse nécessairement en fin de journée. En adaptant des méthodes privilégiant les approches ludiques et la souplesse, il est laissé aux enfants la possibilité de choisir une activité, mais également de « ne rien faire » si l'enfant en manifeste le besoin ou l'envie. Par ailleurs, l'enfant doit aussi pouvoir jouer ou s'occuper de manière autonome s'il le souhaite.

**Lors de l'inscription aux activités spécifiques du soir, il n'est pas possible pour les parents de venir les récupérer avant 17h30 sauf impératif urgent.**

Les maternelles auront le privilège chaque soir de s'essayer à différentes activités, organisées par l'équipe d'animation. Toute activité ne dépassera pas les 45 minutes (temps de rangement compris) afin de répondre à leurs besoins physiologiques

## **5. Organisation des mercredis et des vacances :**

### A/ L'accueil :

Les enfants sont accueillis dès 8H00. L'équipe d'animation assure à la fois un accueil pour les enfants et pour les parents, c'est un moment d'échange important. Les enfants ont à leur disposition plusieurs petits coins, pour les jeux, la lecture et le dessin. Ils sont en autonomie sous la bienveillance des animateurs qui gèrent ce moment de façon à ce que ce soit agréable et conviviale pour tous.

### B/ Les activités :

Il ne s'agit pas de faire des activités pour combler la journée, mais de répondre aux besoins et aux choix des enfants. Elles permettent à chacun d'être en accord avec lui-même, de prendre conscience de ses possibilités et de s'épanouir. Les enfants sont impliqués dans certaines activités, afin que petit à petit ils deviennent acteurs de leurs loisirs.

Pendant ce temps d'activité les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, prennent du plaisir avec les autres. Ils doivent aussi respecter les règles instaurées par l'animateur.  
Des activités sportives sont proposées dans le but de développer le jeu collectif, la motricité et la coopération.

#### C/ Le temps libre :

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui reste présent et veille à la sécurité des enfants.

#### D/ Les repas :

Voir présentation de la restauration scolaire page 8.

#### E/ Les temps calmes / la sieste :

L'enfant choisit son espace, se repose, joue, se détend, prend du temps pour lui. Il s'organise librement.  
Les maternelles partent à la sieste au calme dans une pièce à part.

#### F/ Le goûter :

L'île aux mômes ne fournit pas le goûter, cela reste à la charge des parents.

### **6. COVID :**

Un protocole Covid reste toujours envisageable selon la situation, l'équipe sera en droit de modifier l'organisation de la journée. Chaque animateur avant de prendre son poste doit impérativement se laver les mains et porter un masque. Ils seront en charge de faire respecter aux enfants les gestes barrières et de les amener à plusieurs reprises dans la journée à se laver les mains. Les locaux utilisés seront désinfectés plusieurs fois dans la journée et régulièrement aérés. Du gel sera à disposition de l'équipe et des enfants dans chaque salle. Selon la situation sanitaire et à l'application du protocole COVID, les animateurs ne mangeront plus à la table des enfants.

## IV Projets pédagogiques :

### ❖ Projet sur l'année :

#### 1. Objectifs généraux :

- Respecter le rythme de vie de chacun.
- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel.
- Construire des partenariats sur le territoire
- Vivre ensemble
- Gestion des conflits entre enfants
- Améliorer la vie quotidienne sur la gestion du bruit

#### 2. Objectifs opérationnels :

Instaurer des relations de confiance	Responsabiliser l'enfant en le faisant participer aux tâches de la vie quotidienne.
Aménager l'espace et le matériel, selon l'âge et les besoins de l'enfant	Animer de façon ludique, avec le matériel adéquat, des activités adaptées à chaque tranche d'âge.
Reconnaître les temps libres et les temps de repos	Adopter une attitude d'animation à tout moment de la journée avec du bon sens ce qui permet de pouvoir modifier les activités en fonction des besoins de chacun.
Impliquer les différents acteurs locaux professionnels et particuliers	Solliciter les acteurs de la vie communales avec des interventions et des rencontres (association, CCAS, habitants...)
Faire participer à la vie de l'ALSH les enfants et les parents	Mise en place de questionnaires, boîtes à idées...  Proposer des activités de soirées pour les Adolescents (soirées jeux de société, cinéma, cuisine...), en discussion d'un projet spécial + 12 ans. Demande de bénévole lors des sorties (parents, élu ...)
Améliorer la communication avec les enfants	Établir ensemble des règles de vie, les revoir régulièrement et les modifier si besoin.  Organiser des moments d'échanges ou des activités artistiques pour leur permettre d'extérioriser leur sentiments.
Mise en place d'outils nécessaires sur le temps de la pause méridienne	Réfléchir à un moyen de canaliser le bruit lors de la restauration scolaire

### ❖ Projet GIPSE :

Au cours des années à venir, la municipalité actuelle a décidé d'améliorer le cadre de vie et de santé des enfants et professionnels en s'appuyant sur le PEDT. Les discussions ont fait ressortir 4 grands axes d'amélioration pour le groupe scolaire et de loisirs :

1. Le bruit à l'intérieur des bâtiments
2. Les contrastes thermiques dans les parties anciennes
3. La végétalisation de la cour
4. Les perturbateurs endocriniens

#### ✓ LE BRUIT

Les enfants ont besoin de calme pour apprendre... Pourtant, les écoles et centres de loisirs sont soumis à des niveaux de décibels parfois beaucoup trop élevés dans les classes, restaurant scolaire, salles de sport, salles polyvalentes, cours de récréation. Nous entendons et lisons que les nuisances sonores sont une préoccupation majeure pour les élèves, le corps enseignant et les équipes d'animation mais aussi pour les parents.

Réfléchir aux nuisances sonores dans l'enceinte de l'école et les réduire est un réel enjeu de santé publique. Outre les conséquences évidentes sur l'oreille, le bruit a aussi des effets néfastes sur le stress et la fatigue. Il peut engendrer des maux de tête, perturber le sommeil, mais aussi, à long terme, être un facteur aggravant sur d'autres maladies comme la dépression ou des troubles cardio-vasculaires, respiratoires ou digestifs. C'est pourquoi il est important, entre autres, d'être attentif au niveau sonore du restaurant scolaire afin de favoriser la digestion et le bien-être de ses occupants.

L'excès de bruit peut induire : de l'agressivité, de l'irritabilité, de l'excitation, de l'agitation motrice, des difficultés à se concentrer.

Les adultes en milieu scolaire et/ou périscolaire sont soumis, eux aussi, à tous les effets précités. Mais par leur fonction propre, ils peuvent aussi être victimes de dysphonie : détérioration du timbre de la voix, qui devient rauque, cassée, à cause d'une altération des cordes vocales. Lorsque l'acoustique d'un local est mauvaise, l'adulte doit élever le ton, forcer sur sa voix pour se faire entendre et ainsi s'abîmer les cordes vocales.

En classe, l'OMS recommande que le niveau sonore de fond n'excède pas 35 dB pendant les cours afin de pouvoir entendre et comprendre les messages parlés. En salle de repos, 30 dB pendant la sieste permettent d'éviter des perturbations du sommeil. Au réfectoire, le bruit ambiant global devrait idéalement ne pas dépasser 75 dB afin que les élèves puissent converser entre eux sans élever excessivement la voix. Ces valeurs constituent un idéal à atteindre sur le long terme.

### ✓ L'ISOLATION THERMIQUE DES BATIMENTS

Le confort thermique dépend de 6 critères qui influencent les 5 types d'échanges thermiques : la température de l'air, la température des parois, le métabolisme de la personne, son habillement, la vitesse de l'air dans le local et son humidité.

Au niveau du bâtiment, les deux paramètres principaux sont la température de l'air et la température des parois. La moyenne de ces deux températures définit la température opérative vise à exprimer la température par l'occupant.

Les occupants des écoles sont principalement des enfants. Les mécanismes physiques de thermorégulation du corps humain ne sont pas aussi efficaces chez les enfants que chez les adultes. Leur confort thermique sera donc plus difficilement atteint.

- Au niveau du froid, par rapport à un adulte, le corps de l'enfant est en général caractérisé par une faible compacité (beaucoup de surface d'échange pour un petit volume), une faible inertie (masse musculaire faible) et une mauvaise isolation (conductance cutanée thermique élevée de la peau fine). Ces caractéristiques entraînant une perte de chaleur plus importante chez l'enfant que chez l'adulte.
- Au niveau de la chaleur, l'évaporation (sudation) représente environ 25% des échanges thermiques chez l'adulte. Ce type d'échange est très réduit chez le jeune enfant, ce qui le rend particulièrement vulnérable à la chaleur.

Il semble évident qu'une température ni trop faible, ni trop élevée est nécessaire pour que la classe et le périscolaire puissent être des lieux d'apprentissage et de vie de qualité. C'est d'autant plus important que, comme expliqué ci-avant, les enfants sont plus sensibles que les adultes aux inconforts thermiques. Une température adéquate est nécessaire pour le bien-être et pour la santé des élèves et des adultes, mais aussi pour leurs performances.

### ✓ LA VEGETALISATION DE LA COUR

La désimperméabilisation et la végétalisation des cours contribuera, d'une part, à lutter contre le réchauffement climatique et permettra, d'autre part, de repenser sa fonction éducative.

Cette action peut répondre à de multiples objectifs afin d'offrir les meilleures conditions d'éducation possibles aux enfants et d'ouvrir ces espaces sur le quartier : créer des îlots de fraîcheur, réinventer les cours en réinterrogeant en profondeur ses usages, la mixité des espaces et en concevant la cour comme un outil pédagogique d'apprentissage et de développement de compétences, sensibiliser et éduquer la communauté éducative aux enjeux climatiques et environnementaux, mais également à la biodiversité et à la ville nourricière, favoriser des rapports plus égaux entre les filles et les garçons, renforcer le lien social entre enfants, entre parents et à l'échelle du voisinage, en développant un protocole qui permettra d'aboutir à un collectif de citoyens engagés, et à créer de nouveaux espaces de fraîcheur et convivialité de proximité.

Le projet de déminéralisation/végétalisation de cours d'école fera l'objet d'une démarche de concertation approfondie fondée sur la co-conception de l'espace par l'ensemble des membres de la communauté éducative : enfants, parents, personnels enseignants et municipaux, élus.

Notre cour a comme gros défaut de ne pas être pensée pour les enfants, mais pour que les adultes puissent les surveiller : elle est très vide, il manque des éléments pour que les enfants puissent jouer, imaginer, mais aussi être au calme.

Les cours végétalisées ont surtout le mérite de reconnecter les élèves avec la nature alors que les enfants — et les adultes — vont de moins en moins dehors. Aujourd'hui, pour beaucoup d'enfants, la nature ne se trouve ni devant la porte de l'école, ni devant la porte de la maison. Le temps de loisirs des enfants a disparu, ils sont de plus en plus à l'école ou à l'accueil périscolaire, et de plus en plus devant les écrans. En plus, beaucoup de parents ne veulent pas laisser jouer leurs enfants dehors parce qu'ils ont peur, ou parce que les enfants n'ont pas le droit de se salir, d'abîmer leurs vêtements. En nourrissant le lien avec la nature, les enfants deviendront des adultes qui seront plus sensibles à la protection de l'environnement.

#### ✓ LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Enfants et adultes passent en moyenne 85 % de leur temps dans des environnements clos, notamment dans des locaux destinés à recevoir du public, dans lesquels ils peuvent être exposés à de nombreux polluants (polluants chimiques, biocontaminants et polluants physiques). Les sources potentielles de cette pollution de l'air intérieur dans les bâtiments sont diverses : air extérieur, matériaux de construction et d'ameublement, produits d'entretien, activités humaines... La qualité de l'air que nous respirons peut avoir des effets sur la santé et le bien-être. A contrario, une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a un effet positif démontré sur le taux d'absentéisme et le bien-être des occupants. Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux pollutions présentes dans leur environnement du fait de leurs systèmes immunitaire et respiratoire en développement. Dans son quotidien, chacun, petits et grands, peut agir sur son air intérieur par des gestes simples et faciles à mettre en œuvre.

Les perturbateurs endocriniens ont des effets néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine. Ils peuvent provoquer des troubles de la croissance, du développement sexuel ou neurologique, des troubles de la reproduction, ainsi que l'apparition de certains cancers et maladies métaboliques comme le diabète. Ils se retrouvent dans de nombreux objets et produits de la vie courante (produits ménagers, détergents, produits de traitement des cultures, cosmétiques, produits alimentaires, etc.). Ils sont présents dans l'environnement du fait d'une contamination des différents milieux (eaux, sédiments, sols, air, etc.).

Des troubles neurologiques, l'autisme, la baisse de quotient intellectuel ou des troubles métaboliques comme le diabète ou l'obésité, sont également suspectés d'être associés à une exposition aux perturbateurs endocriniens. Des données scientifiques de plus en plus nombreuses soulignent que certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres aux perturbateurs endocriniens. La période des « 1 000 jours », qui s'étend du développement prénatal à la petite enfance, est particulièrement critique et doit faire l'objet d'une attention prioritaire.

## **V Rôle de l'équipe :**

La notion d'équipe pédagogique est très importante. Elle implique une solidarité entre les différents membres qui est un des éléments de l'homogénéité de l'équipe. Ainsi, nous aurons toujours, durant la session, le souci de la collectivité, tout en prenant en compte la personnalité de chaque individu.

Cela nécessite que chaque membre de l'équipe inspire le respect dans ses actes et dans ses paroles (politesse, vocabulaire) parce qu'il est le premier exemple de comportement d'adulte dans le centre de loisirs.

### **1/ Le rôle des animateurs avec les différentes tranches d'âge :**

L'enfant va découvrir le centre de loisirs avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, dans l'espace, dans les relations interpersonnelles. L'équipe pédagogique doit donc s'efforcer de veiller à leur sécurité physique, morale et affective en ayant réellement conscience qu'il s'agit de personnes à part entière, et que la prise en compte des individualités est primordiale à la bonne marche du groupe. En effet, l'enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sent pas noyé, où il peut avoir de véritables échanges avec l'adulte.

Bien que vivant ensemble, les besoins et les caractéristiques des enfants sont différents en fonction de leur âge.

→ Avec les enfants d'âge maternel, de 3 à 6 ans

L'adulte référent doit régler la vie matérielle de l'enfant en veillant à sa qualité avec l'adaptation des espaces, du mobilier, de la sécurité et doit y participer. Il doit mettre à disposition le matériel et les instruments nécessaires à une activité afin d'amorcer des apprentissages techniques par l'utilisation de ces derniers. Il doit par ailleurs introduire des moments d'activités collectives, des règles simples tout en laissant agir l'enfant dans un souci de responsabilisation et d'autonomie. L'animateur, enfin, doit parler, répondre et susciter la conversation.

→ Avec les enfants d'âge élémentaire, de 7 à 12 ans

Le rôle de l'adulte est de jouer avec le groupe, mais aussi d'arbitrer, de mener, de diriger le groupe dans ses envies et dans ses projets. Il est force de proposition, il apporte des idées, des solutions techniques et des apprentissages, mais il a aussi pour fonction de veiller aux besoins et aux demandes des enfants. Son rôle est d'accompagner les enfants dans leur projet. Par ailleurs, il développe des activités qui réunissent, qui favorisent notamment des activités physiques. Il suscite le dialogue et la discussion collective en vue de l'organisation d'activités. Enfin, il aide le groupe à s'organiser.

### **2. Critères pour un accueil de qualité :**

La notion d'équipe pédagogique implique donc la solidarité, la connaissance du public accueilli, la responsabilité et la disponibilité, l'implication et la prise d'initiatives, le dynamisme, le dialogue, l'écoute, la politesse, la créativité. Voici donc les critères que doit se fixer l'équipe pour un accueil de qualité :

→ Du point de vue des enfants

- Je connais les différentes tranches d'âges et leurs caractéristiques
- Je maîtrise les problèmes de sécurité et de législation
- J'assure dans mes actes la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Je ne fais pas de « favoritisme », je suis juste et équitable
- Je suis un exemple dans mes paroles et dans mes actes
- Je fais respecter les règles de vie commune et je donne des repères
- Je sais donner les moyens aux enfants de mettre en vie leurs attentes
- Je sais accompagner les enfants dans leurs projets
- Je sais parler avec les enfants, les écouter et les prendre en compte
- Je sais intégrer les enfants à la vie du centre
- Je respecte l'enfant, son rythme, ses envies et ses besoins
- Je mets en valeur les activités réalisées par les enfants

➔ Du point de vue pédagogique :

- Je connais le Projet Pédagogique du centre
- J'adapte mes activités aux objectifs pédagogiques du centre
- Je fais preuve de dynamisme et de motivation
- Je maîtrise et mets en œuvre des techniques
- Je gère les locaux et le matériel
- Je connais et maîtrise les contraintes d'une activité (temps, espace, public,)
- Je sais mettre en place un projet d'Animation
- Je sais motiver les enfants pour un temps d'animation
- Je sais m'adapter selon les attentes et les besoins des enfants, selon le temps, ...
- J'ai démontré ma motivation dans l'apprentissage de nouvelles techniques
- Je sais ce qu'est un grand jeu et je sais le mener (sensibilisation, déroulement, fin)
- Je sais animer les temps d'activités libres et calmes
- Je sais gérer le bruit des enfants lors des regroupements
- Je propose des activités variées

➔ Du point de vue de l'équipe :

- Je sais prendre des initiatives
- Je m'implique dans la vie du centre
- Je connais les différentes fonctions des adultes
- Je sais échanger mes vécus et mes impressions, je prends la parole en réunion et je propose.
- Je sais m'exprimer et je sais laisser les autres s'exprimer
- Je me documente et m'informe
- Je sais demander de l'aide et aider les autres
- Je participe à l'évaluation du projet des temps d'animation

➔ Du point de vue des parents :

- Je sais parler avec les parents du vécu de l'enfant
- J'informe sur les activités et les sorties
- Je collabore avec les partenaires

➤ Le bilan de la journée.

Une boîte à idées sera mise en place, afin de que chaque enfant puisse partager ses envies, et ses attentes en toute liberté, sans contraintes. Les parents sont également les bienvenus pour exposer toute suggestion en suivant le même concept que leurs enfants, un papier glissé dans la boîte qui est ouverte chaque fin de semaine.

➤ Les réunions

Régulièrement, nous nous retrouvons afin de faire un bilan et de préparer ensemble de nouveaux projets. Chacun s'exprime librement sur les aspects positifs ou négatifs des journées passées.

La directrice écoute puis à son tour rappelle certaines consignes et argumente afin d'améliorer au mieux le travail de chacun.

C'est pour l'équipe un bon moyen de progresser.

## **VI Vivre ensemble :**

A l'âge du « non » et du « je », il est important d'inciter l'enfant à aller vers l'autre et instaurer des temps d'échanges sur la différence, la tolérance, la morale, le respect.... Ces temps de forum seront l'occasion d'aborder ces différents thèmes en utilisant le jeu du bâton ou de la balle de parole.

### **→ Règles de vie dans chaque groupe**

Les règles de vies ont été élaborées par les équipes d'animation. Elles sont à connaître des animateurs, à respecter et à faire respecter. Elles seront présentées aux enfants de manière ludique en début d'année et à chaque nouvel arrivant. Les règles de vie sont indispensables à la vie en collectivité et participent au bon déroulement de La Récré, au bien vivre ensemble.

Les règles présentées aux enfants sont : « Mes droits et devoirs », ainsi que les sanctions correspondantes. Certaines règles sont non-négociables, d'autres peuvent évoluer selon les situations, les enfants, les comportements.

Un travail de réflexion sera régulièrement fait au sein de l'équipe et ou avec les enfants afin de réadapter les règles et, ou les sanctions.

Les sanctions seront positives, réparatrices et en lien avec le devoir ou droit non respecté. Les animateurs veilleront à ce qu'elles ne soient en aucun cas des punitions abusives ou injustifiées.

### **→ Relation avec les parents**

L'animateur accueille le parent et répond aux différentes questions, va au-devant du parent pour donner les diverses informations de la journée au sujet de leur enfant et l'informer des futures activités.

L'accueil du public (enfants, équipe, parents, enseignants...) a fait l'objet d'une charte. L'animateur veille à la qualité de l'accueil et au respect de la posture commune réfléchie.

Les parents pourront être rencontrés par le responsable pour échanger sur le vécu de l'enfant au périscolaire et inversement, le parent peut solliciter le responsable pour toute question ou sujet lié à son enfant.

**Une réunion de présentation sera organisée durant le mois de la rentrée afin de présenter aux parents, le fonctionnement, les activités et projets à venir ainsi que les orientations de la structure.**

### **→ Les rituels**

C'est par leur régularité et leur fréquence que des activités prennent pour l'enfant le statut de rituel. Un rituel doit structurer l'enfant et lui permettre de se sentir sécurisé par "la répétitivité des gestes, des paroles, des codes mis en place". Le fait qu'ils soient partagés collectivement leur confère une vertu symbolique importante notamment au niveau de la socialisation. Ils répondent par ailleurs aux besoins qu'ont les enfants d'appropriation par la répétition. Un rituel, ou activité ritualisée, est un moment régulier et repéré de courte durée. Il favorise une prise de repères spatiaux, temporels et sociaux. Il propose, au travers d'une activité codifiée et faisant sens pour l'enfant, une situation de communication permettant de manipuler des éléments liés à des apprentissages menés par ailleurs.

Le moment de transition entre l'école et le périscolaire doit être un temps de détente où les enfants peuvent « décompresser » de leur journée. Il est important que les équipes mettent des rituels structurant la journée.

### **→ Soins et sécurité : les procédures**

- Fiches sanitaires et de renseignements

Les animateurs sont en possession des copies des fiches sanitaires remplies par les parents lors de l'inscription. Sur celles-ci figurent les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin et les recommandations particulières concernant l'enfant (allergies alimentaires ou autres, régime alimentaire...).

Celles-ci doivent être transportées avec le groupe afin d'être rapidement et à tout moment disponibles (coordonnées des parents, allergies.....). Le classeur, ainsi que la trousse à pharmacie sont à transporter par un animateur lors de sorties.

**A chaque départ de l'enfant**, l'heure d'arrivée des parents est notifiée sur tablette ou feuille d'émargement avant que ces derniers et les personnes autorisées à venir chercher les enfants ne les récupèrent :  
Se référer aux fiches de renseignement des enfants et aux autorisations de sortie.

Ces fiches ne devront pas circuler ni rester à la vue des enfants ou des personnes extérieures à la structure.

- Fiche signalement incident et transmission

Chaque soin doit être répertorié sur une fiche de signalement d'incident remis le plus tôt possible à Madame Monnier. Les trousse de secours sont constituées selon la réglementation DDCSPP et régulièrement vérifiées. Les petits bobos sont suivis de manière physique et morale pour assurer le bien-être de l'enfant.

- Traitement médical

**L'équipe d'encadrement n'est pas habilitée à administrer un quelconque traitement médical, même lorsqu'il s'agit d'un traitement homéopathique.**

Par ailleurs, nous recommandons aux parents de demander au médecin de privilégier une administration en deux prises (une le matin, une le soir).

De plus, il est rappelé, qu'il est particulièrement dangereux de confier un médicament à son enfant afin qu'il se l'administre tout seul, ou pire encore, qu'il en fasse profiter l'un ou l'autre de ses petits camarades.

**Par conséquent, pour des raisons de sécurité, tout médicament en possession d'un enfant se verra systématiquement confisqué par les animateurs.**

En cas de maladie de l'enfant durant son accueil, les parents seront immédiatement prévenus et l'enfant devra être recherché pour être éventuellement conduit chez un médecin. Par conséquent, il est impératif, particulièrement en cas d'urgence, que l'équipe éducative puisse joindre rapidement les parents, d'où la nécessité de communiquer, (et de réactualiser si nécessaire) les différents numéros de téléphone.

## **VI Évaluation et conclusion :**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions et de remédier aux situations problématiques.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

- ✓ Les objectifs ont-ils été atteints ?
- ✓ Les activités prévues sont-elles réalisées ?
- ✓ Le lien entre le projet pédagogique et les activités est-il respecté ?
- ✓ Le nombre d'inscrits est-il correct ?
- ✓ La fréquentation des mercredis a-t-elle évolué ?

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants pour leur permettre de grandir, de s'épanouir et de s'enrichir. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant.

Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose. L'équipe travaillera ensemble pour répondre à ces questions, réfléchiront ensemble quelles solutions apporter, quelle attitude avoir ou quelle activité mettre en place.

La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants.

Les accueils de mineurs sont des structures à l'écoute des enfants, qui mettent en œuvre les moyens matériels et humains, ainsi que l'organisation qui concourent à la sécurité, au bien-être, au repos et au développement de l'enfant.